

Zeitschrift: Cahiers du Musée gruérien
Herausgeber: Société des Amis du Musée gruérien
Band: - (1984)

Artikel: Un mariage de raison en 1848 : Bulle devient chef-lieu du nouveau district de la Gruyère
Autor: Walter, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1047960>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UN MARIAGE DE RAISON EN 1848 :

Bulle devient chef-lieu du nouveau district de la Gruyère

François WALTER enseigne à l'Ecole Normale cantonale, à Fribourg. Spécialiste en histoire économique et sociale, il est l'auteur d'un mémoire de licence intitulé **Le développement industriel de la Ville de Fribourg entre 1847 et 1880**, paru en 1974 aux Editions Universitaires, dans la série Etudes et Recherches d'histoire contemporaine. En 1983, il a publié, aux mêmes éditions, une thèse remarquée sur **Les campagnes fribourgeoises à l'âge des révolutions, 1798-1856**.

«La plaine de Bulle offre un magnifique coup d'œil avec les masses imposantes des montagnes qui la dominent, mais lorsqu'on l'examine de plus près et qu'on trouve encore des pâturages et même des gîtes avec des chalets au milieu des prairies et des champs et presque à l'entrée des bourgs et des villages, on s'aperçoit alors que l'agriculture y aurait encore beaucoup de progrès à faire et, que bien des bras pourraient être occupés plus utilement qu'à traire des vaches, qu'à faire du fromage et même qu'à tresser de la paille».

(F. Kuenlin: Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Fribourg. Fribourg 1832, p. 65-66).

Que faut-il penser de ce jugement pour le moins catégorique d'un publiciste dont tous les historiens de ce pays consultent avec vénération le fameux dictionnaire? Remise en cause de l'univers symbolique propre à la *civilisation du gruyère* ou, plus prosaïquement, aigreur d'un bourgeois de Fribourg envers l'opulence des montagnes du Sud? Sans doute, la sensibilité de l'époque romantique se complait-elle à retrouver, dans les paysages de piémont comme dans ceux des Alpes, le souffle de la liberté, la pureté et la simplicité des mœurs associées à la joie de vivre, voire à l'aisance matérielle. Aussi, fêtes et coraules chatoyantes, montées à l'alpage, troupeaux sonores et foires au bétail de la

désalpe tendent-ils à occulter dans la mémoire et l'iconographie la dureté de la vie alpestre, son labeur harassant souvent mal récompensé. La vie paysanne était ainsi rythmée qu'à la lutte quotidienne pour la survie succédaient la ripaille occasionnelle et l'abondance festive des points forts de l'année-récolte. Déjà à l'époque de Kuenlin, on avait oublié la première et généralisé les secondes. Les éleveurs deviennent, dans l'opinion, les dilettantes des campagnes, occupés seulement à regarder pousser l'herbe!

A vrai dire, la réflexion de Kuenlin traduit des perspectives économiques globales. Le XIXe siècle commençant s'étonne face à une croissance démographique qui, loin d'être accidentelle et momentanée, s'ancre au contraire dans le temps long. Découverte angoissante justifiant les appels des autorités cantonales à l'intensivité agricole. La norme de l'agriculteur modèle devient la culture continue sans jachère, l'exploitation complète des surfaces disponibles, la stabulation du bétail. L'opposé en un mot de ce paysage bullois décrit par Kuenlin, avec ses pâturages là où on ne devrait voir que des champs cultivés, avec ses chalets et ses vaches sur des terrains propices aux grandes fermes et à l'usage de la faux. Vision d'agronome au demeurant, dans la foulée du redimensionnement écologique que connaît le Moyen-Pays fribourgeois durant la première moitié du XIXe siècle (1).

La Gruyère serait-elle alors en retard économiquement? Dans le canton, en effet, les structures agricoles s'adaptent aux exigences de l'auto-provisionnement. Cette maxime politique, chère aux gouvernants fribourgeois d'Ancien Régime, conservé son actualité jusqu'après la fondation de l'Etat fédéral. A la vérité, la Gruyère ressent douloureusement la réorganisation géographique de la production fromagère qui s'opère avant 1850. Durant la première moitié du siècle, la production totale de fromage gras stagne, malgré des oscillations cycliques inévitables, à des niveaux atteints déjà à la fin du XVIIIe siècle. Cependant, alors que les zones de montagne fabriquaient la quasi-totalité du fromage commercialisable à la fin de l'Ancien Régime, elles en fournissaient les deux cinquièmes seulement au milieu du XIXe siècle! Les fromageries ou fruiteries de plaine ont pris la relève. Pour la Gruyère où les trois quarts des gros fromages sont produits dans les chalets d'alpage durant l'estivage puis affinés dans les salages des fonds de vallée, c'est une véritable catastrophe économique. Même si la région, dans les limites de l'actuel district, assure encore le tiers de la production cantonale totale, elle a subi la perte d'un véritable monopole.

Les indices concordent pour démontrer le discrédit pesant sur les pâturages auprès des loueurs à la saison et des acheteurs d'estivages. La hausse du prix du sol en plaine contraste avec la baisse tendancielle des baux conclus pour les

montagnes. Le prix du fromage est à la baisse (contrairement à celui du bétail sur pieds): la concurrence de la Franche-Comté, de la Savoie, du Piémont où l'on fabrique *façon gruyère* a coupé les débouchés traditionnels. Rien d'étonnant donc à ce que la Gruyère vienne en tête des districts dans la statistique du paupérisme.

La désillusion est vive. Après avoir conquis jusqu'aux terres basses, aux dépens des céréales depuis le XVI^e siècle (2), le pâturage est anathémisé. Le préfet de Bulle, dans un rapport de 1845, le désigne comme symbole de la vie de mollesse et de désœuvrement. Il conseille à ses administrés, plutôt que du gruyère, de s'essayer à la fabrication du fromage de Hollande, du parmesan, ou, comble de décadence, de l'Emmental! Oui, ce type de fromage au moins se vend à des prix rémunérateurs!

Mais la crise gagne à être relativisée. Son ampleur ne saurait masquer une réalité: la Gruyère demeure une région économiquement riche et dynamique. Bulle en est le centre, sorte de capitale économique d'un canton pourtant marqué par le centralisme du régime patricien (3). Heliodore Ræmy de Bertigny, tout comme les manuels à l'usage des écoles primaires, qualifient Bulle de *marché principal du canton de Fribourg* (4). Le *Dictionnaire géographique de la Suisse*, paru en 1902, affirme toujours que Bulle est le *principal marché du canton pour le commerce des bois de construction, des fromages, des pailles tressées et surtout du magnifique bétail de la Gruyère* (5). Voilà énumérés les principaux produits d'exportation du canton de Fribourg! D'une manière ou d'une autre, ils s'acheminent par Bulle vers Vevey. Châtel-St-Denis, bureau de péage avant 1848, voit passer près des trois quarts des exportations fribourgeoises (6). Quant à Fribourg, la capitale, elle paraît excentrée par rapport au grand trafic. Le gros roulage de transit, en effet, suit le sillon subjurassien puis la vallée de la Broye, par Morat et Payerne.

Le commerce du fromage est concentré entre les mains de quelques négociants importants, le plus souvent sous forme de sociétés en nom collectif. Les principales ont leur siège à Bulle. Cette ville partage avec Fribourg la première place pour la vente du bétail à cornes. Mais la foire bulloise de la Saint-Denis, en octobre, s'avère incontestablement le rendez-vous le plus prisé des acheteurs et des éleveurs. En ce qui concerne le bois, la Sarine reste l'axe privilégié du flottage des bois de chauffe jusqu'à l'établissement des barrages. Bulle est un centre de sciage important, ce qui confère aux produits chariotés vers le bassin lémanique une valeur ajoutée appréciable. Les marchands fabricants bullois détiennent aussi une position solide sur le marché des pailles tressées, en particulier celui

des produits finis dans le secteur de la chapellerie, alors que leurs concurrents de Fribourg se voient contraints à commercialiser les tresses brutes. Certaines maisons bulloises disposent d'entrepôts à Genève où sont réceptionnées les marchandises arrivées de Vevey par voie d'eau. De là, bois et fromages sont expédiés vers le Sud de la France et le royaume de Sardaigne en suivant les deux rives du Rhône. Précisons toutefois que Bulle est loin de disposer d'un monopole. Nombreuses sont les maisons de commerce fribougeoises qui n'ont à Bulle qu'un entrepôt et un commis mais dont le siège demeure dans la capitale (7).

Tel est le paradoxe de la Gruyère au milieu du siècle passé. Région la plus touchée par la crise alpestre et la restructuration agricole qui favorise les régions basses à vocation céréalière, elle conserve sa réputation d'arrière-pays prospère et de région économiquement très active. Pour mieux jauger la dynamique régionale, il importe de la repenser à l'échelle du canton dans son ensemble. Bulle, deuxième ville du canton, a cinq fois moins d'habitants que Fribourg: 1833 en 1850, contre 9065 au siège du gouvernement cantonal. L'analyse des deux économies urbaines en révèle les traits spécifiques. Plus de trois cents boutiquiers, commerçants et négociants de toute sorte, du petit épicier au gros comptoir, en ville de Fribours vers 1845. Une trentaine seulement à Bulle. La ville qui draine le commerce d'exportation du canton ne dispose donc que d'une infrastructure marchande médiocre. Encore s'agit-il, à près de cinquante pour-cent, de négociants étrangers au canton, sardes souvent, ce qui prouve tout de même l'existence d'un réseau étendu de relations commerciales. Châtel-St-Denis recense à la même époque treize commerçants seulement, Romont une vingtaine. Voilà assurément une bonne mesure de la hiérarchie urbaine cantonale.

Aux désignations plutôt vagues, dans les recensements, des professions commerciales, répond la gamme étendue des métiers d'autrefois. A Bulle, quelques secteurs artisanaux présentent des effectifs plus gonflés qu'à Fribourg. Dans l'alimentation par exemple, un nombre impressionnant de boulangers, pour approvisionner des voyageurs de passage, à moins que les Bullois soient plus gros mangeurs de pain que les Fribourgeois. Dans les professions liées au travail des métaux, les charrons, les forgerons, les serruriers. Autant d'activités au service des charrois et du roulage, grands consommateurs d'objets métalliques. Les roues cassent facilement sur des routes encore médiocres aux ornières profondes. Les selliers et les cordonniers sont également mis à contribution pour réparer les attelages ou équiper les animaux de bât et les porte-faix. Curieusement, par contre, la fabrication des tonneaux à fromages n'occupe que peu de main-d'œuvre.

Répartition par branches de la main-d'œuvre artisanale à Fribourg (année 1844)
et à Bulle (année 1845) (8)

	Fribourg		Bulle	
	nombre d'artisans	%	nombre d'artisans	%
1. Alimentation	142	12,8	35	18
2. Habillement, textiles	168	15,2	16	8,2
3. Bâtiment, bois et terre	403	36,4	53	27,3
4. Métaux	137	12,4	40	20,6
5. Cuir, corde, crin	140	12,7	34	17,5
6. Culture, agrément, métiers de luxe	77	6,9	11	5,7
7. Divers	40	3,6	5	2,7
	1107	100	194	100

Types de métiers mentionnés à Bulle:

1. boulanger, boucher, distillateur, chocolatier, brasseur, meunier;
2. tisserand, fabricant de parapluies, chapelier, tailleur;
3. maçon, charpentier, potier, tuilier, menuisier, tourneur, gypseur, charbonnier, papetier, scieur, tonnelier, peintre;
4. charron, forgeron, potier d'étain, rémouleur, chaudronnier, cloutier, ferblantier, coutelier, serrurier;
5. cordonnier, tanneur, sellier;
6. orfèvre, relieur, horloger;
7. pharmacien, armurier, ramoneur.

Peut-on aller au-delà de ces constatations somme toute banales à la simple lecture d'une nomenclature? Guère sans doute. Comme partout, cette grille fait apparaître l'existence de deux secteurs dans l'économie urbaine: un secteur domestique d'abord destiné à faire vivre la population urbaine et à assurer les services courants (alimentation et habillement). Un secteur de base par ailleurs (que les économistes appellent aussi secteur fondamental) qui regroupe des activités touchant non plus la population urbaine elle-même mais la région. Le grand commerce est de ce type, les activités administratives aussi. L'impréci-

sion des recensements nous a fait préférer le secteur artisanal où la première approximation, suggérée par une comparaison Bulle-Fribourg, est de mettre en évidence des activités dont la finalité n'est plus l'autarcie de la communauté mais s'inscrit dans la logique de l'économie marchande (9).

A ce point du raisonnement, la question se formule d'elle-même. Comment une ville aussi modeste que Bulle, sans infrastructure commerciale digne de ce nom, peut-elle fonctionner comme pôle économique du canton? Le problème ne se pose plus d'une manière aussi paradoxale dès qu'on se rappelle combien le secteur mercantile de l'économie fribourgeoise demeure singulièrement limité. Les petites exploitations agricoles font vivre directement les trois quarts de la population cantonale. Elles opèrent largement encore en autosubsistance. La population urbaine commence seulement à imposer ses services monnayés aux habitants des campagnes. Elle vit donc encore d'une économie de prélèvement, complémentaire au secteur domestique. C'est la rente foncière et les services de contrôle administratif, bien plus que la création de richesses, qui caractérisent le mode de vie des classes urbanisées, notamment d'une partie des élites fortunées (les anciens patriciens, les notaires locaux). Cela explique la domination de Fribourg-ville, dont les bourgeois ont su, dès l'origine, organiser leur arrière-pays nourricier (les Anciennes Terres) et structurer le territoire actuel du canton.

Rien de tel à Bulle. Le dynamisme économique fonctionnel (d'ailleurs typique de beaucoup de villes provinciales) n'en fait que mieux ressortir la marginalité. Avant 1850, Bulle, relais marchand d'un système qui se maintient largement en dehors de l'économie monétarisée, ne peut guère faire fructifier ses avantages urbains. Parmi ceux-ci, des espaces propices aux foires et marchés, desservis aisément par de larges rues. Une rente de situation à laquelle n'avaient probablement pas songé des bâtisseurs traumatisés par l'incendie de 1805: ils voulaient avant tout éviter, par un urbanisme aéré, la diffusion instantanée d'une éventuelle catastrophe due au feu. Au demeurant, le réseau des villes fribourgeoises a tous les aspects traditionnels de la fonction administrative. Le besoin de communication et de contrôle suffit à rendre compte de l'aménagement d'un *corridor* de la frontière bernoise à Châtel-St-Denis, Bulle étant le relais nécessaire à l'ère des transports lents et le carrefour. L'axe Nord-Sud a d'abord une fonction politique, d'où les faveurs du pouvoir central qui ne recule pas devant de coûteux investissements pour améliorer le tracé, au XVIIIe siècle comme dans les années 1830-1850.

Pendant longtemps, les patriciens au pouvoir à Fribourg ont utilisé leur situation de dominants pour tenter d'accaparer à leur profit les ressources économiques de l'ancien comté : emprise foncière, drainage des capitaux, investis-



(Photo Glasson)

sements dans les sociétés commerciales. Que dire plus tard de la curieuse abstention de l'Etat, lorsqu'il s'agit de déterminer le passage du tracé de la ligne de chemin de fer Berne-Lausanne, par Romont ou par Bulle? En 1856, on fit la sourde oreille aux arguments économiques, comme on laissa se dépêtrer la ville de Bulle avec un embranchement ruineux sur Romont en 1868 (10). Nul doute que le régionalisme exacerbé de la fin du XIX^e siècle repose sur l'impression d'une spoliation et sur la réanimation quasi mythique de la thèse de l'opulente Gruyère (11).

Toujours est-il que Bulle verra sa fonction administrative renforcée en devenant capitale du district actuel de la Gruyère en 1848. Cet arrondissement unifie la partie fribourgeoise de l'ancien comté, les territoires ayant appartenu à l'évêque de Lausanne (Bulle, La Roche et Albeuve) ainsi que les anciennes seigneuries d'Everdes, de Vaulruz, de Corbières et d'une partie de celle de Pont. Cette nouvelle Gruyère, malgré plusieurs siècles d'éclatement administratif sous le règne des baillis de Fribourg (le territoire était morcellé entre 7 bailliages), incarnera une conscience régionale intacte. Fondée sur une mémoire historique vivace, la petite *province* cultive son identité jusqu'à nos jours (12).

Au temps où la montagne jouissait encore du monopole de la fabrication du fromage, c'est l'ensemble de l'ancien comté qui constituait une remarquable unité économique, de part et d'autre de la chaîne des Préalpes médianes, avec ses multiples passages fréquentés par les porteurs, les mulets et les bestiaux. N'était-ce pas au cœur du haut-pays, sur les pâturages du Gros Mont d'accès difficile, que se rencontraient périodiquement le bailli fribourgeois de Corbières et le Bernois de Gessenay? Déjà Bulle jouait le rôle de relais obligé au départ de la route du fromage vers Vevey. L'évêque de Lausanne avait bien fait les choses, lui qui s'opposa toujours aux prétentions du comte, lequel revendiquait l'établissement d'un marché à Gruyères même. La centralité de Bulle, pour tout ce qui touche à l'économie pastorale, est attestée dans les années 1830 notamment par le témoignage de Jean-Pierre Henry: il cite le cas de paysans de Châtel-St-Denis venant vendre leur fromage à Bulle mais fréquentant pour d'autres produits le marché de Vevey (13). Nous avons évoqué ailleurs l'exemple du meunier de Bulle dont le cercle de chalandise vers 1840 déborde les limites de l'ancien comté et donne la mesure de l'emprise urbaine d'un bourg de taille pourtant modeste (14).

Le site de Bulle, comme au centre d'un petit bassin de confluence, remparé de montagnes au Sud et à l'Est, bordé de hautes collines à l'Ouest et au Nord, renforce l'impression d'unité territoriale. Les Bullois d'aujourd'hui ne continuent-ils pas de *monter* à Fribourg sise en réalité quelque 150 mètres en contrebas?

La promotion de Bulle pourrait être seulement l'aboutissement logique d'une polarisation de fait (15). En matière de frontières administratives, néanmoins, la permanence des anciens tracés l'emporte sur toute autre considération, même si les démarches individuelles de certaines communes engendrent des modifications de détail. Ainsi, l'actuel district de la Gruyère est-il un décalque des dépouilles fribourgeoises de l'ancien comté, arrondi de quelques seigneuries. C'est le hasard plutôt qu'un raisonnement anachronique sur les aires d'attraction qui fait coïncider la géopolitique avec la logique fonctionnelle. Le hasard et la conjoncture politique. En 1798, en effet, Bulle s'était distinguée par son zèle révolutionnaire. Gruyères se montra plus réservée et l'arbre de la liberté y fut planté par nécessité, non par conviction. La première fut promue capitale d'un nouveau district de Bulle alors que dans un premier projet, on préféra Villars-sous-Mont pour administrer le reste de la Gruyère, avant de se rallier – commodité et tradition obligent – à la cité comtale (16). De 1814 à 1847, les deux villes partagent avec Corbières les fonctions de chefs-lieux. En 1848, l'établissement des sept districts actuels bouleverse la géographie administrative, en supprimant six préfectures et en ramenant, pour la première fois, par un

découpage égalitaire, la capitale cantonale au rang de chef-lieu d'un district pas plus vaste que les autres. Bien que la Commission constituante ait exprimé la crainte qu'une telle chirurgie géographique soit mal accueillie par les populations concernées, les remaniements n'ont guère soulevé de discussions. La Commission adopte le 5 février 1848, par sept voix contre trois, l'article 18 du projet de constitution : c'est Bulle, l'ancienne cité épiscopale et non pas sa rivale comtale qui devient capitale d'un district de la Montagne (17). Il est évident que, dans cette affaire, les passions radicales propres à Fribourg-ville avaient trouvé leur écho à Bulle. On voyait déjà la cité du Sud répandre la nouvelle religion laïque au même titre qu'elle attirait les fromages.

A l'instar des départements français, les radicaux fribourgeois ont donné aux districts des noms de rivières (Sarine, Singine, Glâne, Broye, Veveyse) ou des noms évoquant une réalité géographique (Lac, Montagne). L'inspiration jacobine est évidente. Le temps et la durée servaient de justification à l'ancien pouvoir. Il s'agit désormais de fonder de manière intemporelle dans le paysage et dans la terre les nouvelles configurations territoriales pour échapper à la légitimation par l'histoire. Le nouveau régime veut se mouvoir dans un espace uniformisé, délimité par des frontières naturelles, celles des bassins fluviaux. Par un subterfuge dont les archives taisent la genèse, le district de la Montagne devint dans la Constitution définitive district de la Gruyère. Seule circonscription à porter un nom historique, le nouveau district peut se prévaloir d'un destin commun à l'ensemble de ses habitants. Unique district à disposer ainsi d'une véritable identité régionale, la Gruyère pouvait admettre que Bulle devienne sa capitale. Une sorte d'usurpation, subreptice peut-être, mais bien réelle, Bulle n'étant pas d'origine gruérienne, malgré sa fonction régionale. Comme quoi le mariage de raison remplace avantageusement l'idylle, même dans une république agreste !

François Walter

NOTES

- (1) *Sur l'ensemble de ces problèmes et particulièrement sur la place de la Gruyère dans l'économie cantonale, voir François Walter: Les campagnes fribourgeoises à l'âge des révolutions 1798-1856. Fribourg 1983.*
- (2) *Au Moyen Age, on ne trouve pas de pâturages en dessous de 1500 mètres (renseignement communiqué par l'archiviste de l'Etat, Monsieur Nicolas Morard).*
- (3) *Sur le rôle des villes et l'organisation de l'espace régional, consulter F. Walter: « Fonctions urbaines et influence des villes dans le canton de Fribourg au XIX^e siècle », in Fribourg: Ville et Territoire, Fribourg 1981, p. 286-295 et aussi « De l'économie paysanne à l'économie de marché. La spécialisation de l'espace rural fribourgeois au XIX^e siècle », in Raumordnung der Wirtschaft, Heft Nr. 2, 2. Jg., publié par la Société suisse d'histoire économique et sociale, Lausanne 1983, p. 51-67.*
- (4) *H. Raemy de Bertigny: Bulle. Un chapitre de la Gruyère. Fribourg 1867, p. 15 et aussi Géographie du canton de Fribourg. Fribourg 1867, p. 30.*
- (5) *Dictionnaire géographique de la Suisse. T. 1, Neuchâtel 1902, p. 366.*
- (6) *Voir les cartes du trafic routier dans F. Walter: Les campagnes...*
- (7) *C'est le cas de l'importante société de commerce de fromages, « La Gruyérienne », fondée en 1857.*
- (8) *Sources du tableau: pour Fribourg, AEF, Tableau statistique des maîtres et des ouvriers de la ville de Fribourg (1844); pour Bulle, AEF, Recensement N° 8 (1845).*
- (9) *Une comparaison avec Châtel-St-Denis renforce encore cette impression. Châtel conserve un caractère très rural et ne présente pas la gamme de métiers typique d'un centre urbain comme c'est le cas à Bulle.*
- (10) *Sur ce thème, voir J.-P. Dorand: Chemins de fer et régions dans le canton de Fribourg entre 1845 et 1878. Fribourg 1980.*
- (11) *C'est ce qu'a montré Pierre Bugnard: Le machiavélisme de village. La Gruyère face à la République chrétienne de Fribourg (1881-1913). Lausanne 1983, notamment p. 294-295 et 310-312.*
- (12) *Il faut lire le beau livre de l'ancien conservateur du Musée gruérien Henri Naef: Grevîre ou Gruyère. Un comté, une province. Neuchâtel 1953.*
- (13) *J.-P. Henry: Jean-Pierre et les promesses du monde. Lausanne 1978, p. 117.*
- (14) *F. Walter: « Fonctions urbaines... », p. 287.*
- (15) *Hypothèse retenue par Gérard Glasson: « Bulle, ville capitale », in Visages de Fribourg, Cahier de l'alliance culturelle romande, 1967, p. 59-61.*
- (16) *Sur les questions administratives à l'époque de la Révolution, H. Maradan: « La Révolution et la République Helvétique en Gruyère », in Annales fribourgeoises 51 (1971/1972), p. 113-228.*
- (17) *Une autre innovation ne sera pas retenue, celle de promouvoir Cugy comme chef-lieu de la Broye. AEF, Livre auxiliaires N.S. 18, Commission constituante. C'est selon l'archiviste-adjoint, Monsieur Hubert Foerster, le seul document traitant du découpage administratif.*

